

Consensus parental

Projet pilote dans l'est vaudois

Se séparer dans le respect des enfants



Susana Camarda, secrétaire générale adjointe OJV

Cilgia Caratsch, chargée de projet

Ordre judiciaire vaudois (OJV)

Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES)

Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ)

Le projet pilote de consensus parental

Préambule

- En Suisse, un mariage sur deux se solde par un divorce ou une séparation. De nombreux parents non mariés mettent également un terme à leur couple
- Depuis 2000, le droit du divorce favorise le divorce à l'amiable, tout en préservant l'intérêt des enfants
- Depuis 2014, le maintien de l'autorité parentale conjointe devient la règle, sauf contre-indication pour le bien de l'enfant
- L'enfant a le droit d'avoir des relations personnelles avec chacun de ses parents
- Pour un tiers des couples qui se séparent, la situation reste conflictuelle après deux ans
- La moitié des enfants suivis par la DGEJ ont des parents en séparation judiciaire ou divorcés et dans de nombreux cas, des conflits parentaux non réglés existent
- Ces situations, dévoreuses de ressources sociales et judiciaires, engorgent les tribunaux

Le projet pilote de consensus parental

Naissance d'un projet pilote dans le canton de Vaud

- **Novembre 2019**: colloque organisé par le SPJ (DGEJ) sur le thème de la séparation conflictuelle et de l'accompagnement des familles. Présentation de la méthode du consensus parental par des avocats belges.
- **Fin 2020 – 1er semestre 2021**: nombreux échanges et réflexions dans le cadre de la délégation « Conseil d'Etat – Tribunal cantonal en matière de protection de l'enfant ». Analyse de faisabilité.
- **Novembre 2021**: validation, par la délégation « Conseil d'Etat – Tribunal cantonal en matière de protection de l'enfant », du lancement d'un projet pilote OJV – DGEJ
- **Janvier 2022**: début de la préparation du projet pilote.
- **Janvier 2023**: mise en œuvre du projet pilote dans l'Est vaudois.
- **Dès 2025**: bilan du projet pilote → Généralisation du dispositif à l'ensemble du canton de Vaud?

Le projet pilote de consensus parental

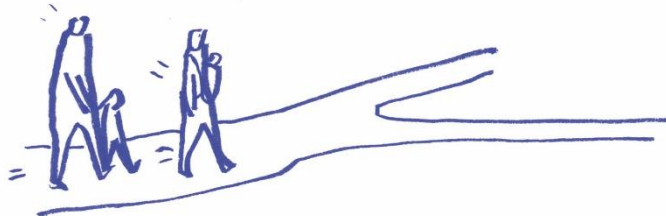
Principes régissant le consensus parental

- ❑ L'intérêt de l'enfant est **au centre**
- ❑ Les parents ont une **responsabilité commune** par rapport à leurs enfants
 - Obligation de se rencontrer
 - Orientation sur le futur: ressources et solutions
- ❑ Recherche de **solutions à l'amiable**, « personnalisées » et durables, répondant aux besoins des enfants.
- ❑ Procédure judiciaire **adaptée et rapide** pour éviter la cimentation du conflit entre les parents
- ❑ Mise en œuvre de **mesures d'accompagnement**, complémentaires à la voie judiciaire, favorisant la recherche commune d'accords.
- ❑ **Collaboration entre les différents intervenants** autour des parents, sous l'égide du magistrat judiciaire.

Le projet pilote de consensus parental

Le consensus parental: cinq axes d'intervention

- ❑ Centration des parents sur l'intérêt de l'enfant
- ❑ Rapidité d'intervention pour éviter la cimentation du conflit entre les parents
- ❑ Eviter une rupture du lien enfant/parent
- ❑ Coopération ordonnée des parents et des professionnels, sous l'égide du magistrat judiciaire
- ❑ Synergie et cohérence entre les différents intervenants



Le projet pilote de consensus parental

Les modalités du projet vaudois

Où ?

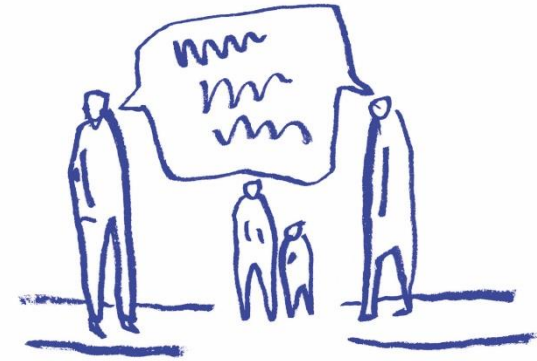
- Arrondissement judiciaire de l'Est vaudois (districts d'Aigle, de Lavaux-Oron et de la Riviera-Pays-d'Enhaut)

Quand?

- Dès le 1^{er} janvier 2023, pour une période de deux ans

Pour qui ?

- Parents qui ouvrent une action devant une autorité judiciaire de l'Est vaudois, dans le cadre d'une procédure de divorce ou de séparation.



Le projet pilote de consensus parental

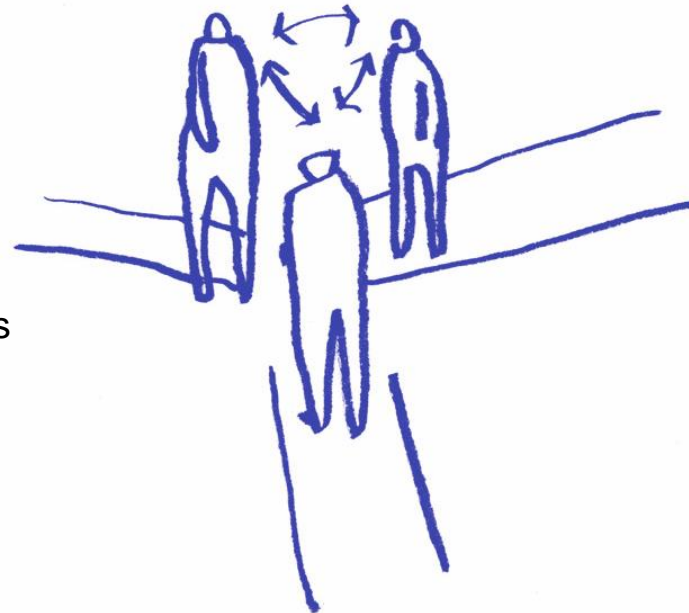
Les modalités du projet vaudois

Autorités concernées?

- Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois
- Justices de paix des districts d'Aigle, de Lavaux-Oron et de la Riviera-Pays-d'Enhaut
- Direction générale de l'enfance et de la jeunesse – Unité évaluation et missions spécifiques

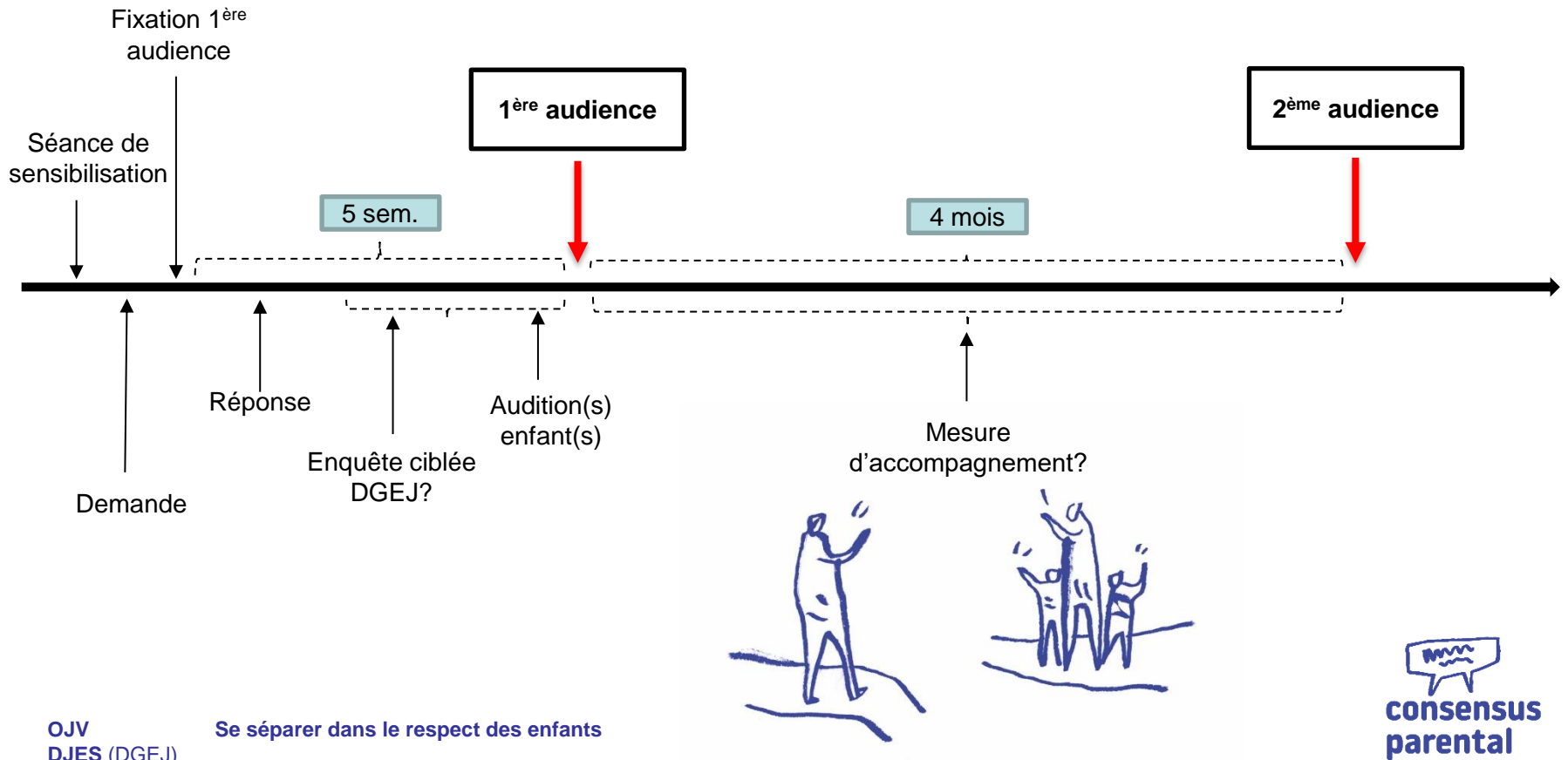
Avec qui?

- Avocats
- Médiateurs
- Psychiatres, psychologues et psychothérapeutes
- Divers prestataires



Le projet pilote de consensus parental

Les différentes étapes du consensus parental



Le projet pilote de consensus parental

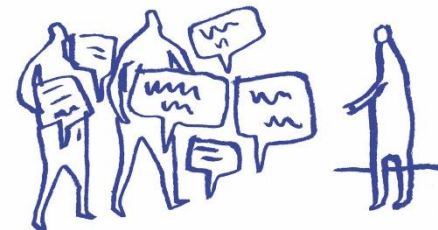
La détection des situations à risque

- ❑ Le modèle de consensus parental n'est pas adapté aux:
 - Situations à haut risque de conflit
 - Situations où des mesures de protection s'imposent
 - Situations de violence domestique
- ❑ Dans ces cas-là, les procédures habituelles sont suivies et les mesures adéquates sont rapidement prises (enquêtes, mesures de protection, etc.).
- ❑ Dans le cadre du projet, un groupe de travail spécifique mène une réflexion avec les principaux prestataires, afin qu'un accompagnement adéquat puisse également être offert dans ces situations

Le projet pilote de consensus parental

Coopération pluridisciplinaire

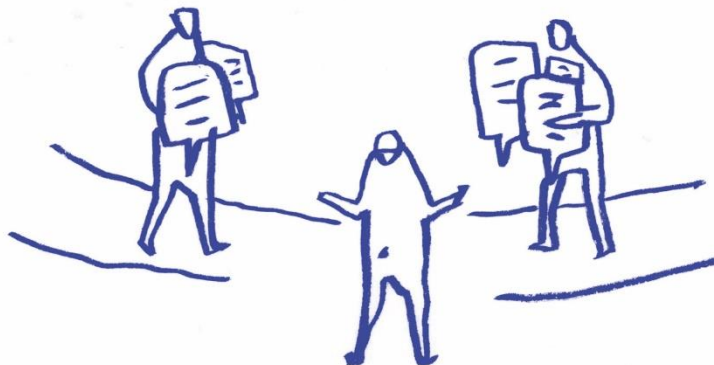
- ❑ Le dialogue, l'échange et la collaboration entre les professionnel-le-s évoluant autour des familles sont au cœur du modèle du consensus parental.
- ❑ **Mise en place d'un groupe pluridisciplinaire d'accompagnement** du projet pilote, composé de magistrat-e-s, de la DGEJ, d'avocat-e-s, de médiateur-trice-s, de psychologues, psychiatres et psychothérapeutes, autres prestataires et de la direction de projet.
 - ✓ **Rencontres** prévues toutes six semaines dès février 2023
 - ✓ Favoriser les **échanges** et une meilleure connaissance des rôles de chacun, faire des **points de situation** réguliers, effectuer des **réglages** du projet pilote, etc.
 - ✓ Véhiculer un message identique, visant à amener les parents vers un accord de consensus parental, sous l'impulsion d'un-e juge.



Le projet pilote de consensus parental

Coopération pluridisciplinaire

- ❑ Rôle central de l'avocat:
- ✓ Souvent le premier contact professionnel pour les parents en démarche de séparation
- ✓ Conseil
- ✓ Orientation
- ✓ Adhésion à la procédure



Merci pour votre collaboration!

Le projet pilote de consensus parental

Merci pour votre attention

Des questions ?

